



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OG TITRES - session 2022.

Placées sous la présidence du général de corps d'armée (2S) Bruno POIRIER-COUTANSAIS, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. **20 places maximum étaient offertes à ce concours.**

1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

137 candidats ont déposé un dossier de concours. 126 ont été autorisés à concourir.

La phase d'admissibilité comprenait l'étude des dossiers pour un recrutement dans les filières suivantes :

- Analyse du renseignement ;
- Anthropologie ;
- Biologie médicale, génétique médicale, biologie moléculaire, cytogénétique humaine ;
- Chimie analytique, chimie organique et chimie minérale ;
- Cybersécurité ;
- Électronique, systèmes embarqués, robotique ;
- Entomologie ;
- Ingénierie et management des projets ;
- Intelligence artificielle et sciences des données ;
- Mathématiques ;
- Outils et données géomatiques d'aide à la décision opérationnelle et/ou organisationnelle ;
- Sciences des matériaux ;
- Sciences et mécaniques ;
- Sciences physiques ;
- Sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des fichiers ;
- Systèmes de radiocommunication et de contre-mesures électroniques ;
- Systèmes d'information et génie logiciel ;
- Toxicologie.
- Traitement du signal.

84 candidats ont été déclarés admissibles, **20 ont été admis et 8 inscrits en liste complémentaire.**

2 - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité consiste en l'examen du dossier de chaque candidat. Ce dossier comprend, entre autres, une lettre manuscrite de motivation, un curriculum vitae, les bulletins de notes des deux dernières années universitaires et une copie des titres et des diplômes détenus.

126 dossiers ont été étudiés par les jurys.

Appréciations relatives aux candidatures :

Remarques sur les diplômes :

Les diplômes sont globalement adaptés aux postes, avec une majorité de master II. Certains candidats sont diplômés d'école d'ingénieur de très bon niveau. Certains postulants sont double-diplômés avec un titre scientifique et autre diplôme en sciences humaines ou en droit.

Un nombre très significatif de dossiers sont de très bon niveau. Les cursus de formation des candidats sont très variés. Une majorité de candidats sont issus de l'université, avec un niveau académique parfois faible.

Remarques sur les CV et lettres de motivation :

Les CV sont de qualité variable et mettent parfois en exergue quelques personnalités particulières, sportifs, passionnés d'automobile etc ... La majorité est plus commune, avec les stages classiques notamment à l'étranger, les jobs d'été et les premiers emplois, parfois hors du champ initial de compétences, enseignement, surveillant. Généralement assez soignés, les CV attestent d'expériences diversifiées et justifient pour la plupart une volonté d'intégrer la gendarmerie.

Certaines lettres de motivation sont très courtes avec des aspirations générales pour la gendarmerie peu explicites. Seul, l'adéquation du diplôme avec les besoins potentiels de l'institution motive parfois un entretien oral.

Enfin, un nombre significatif de candidats correspondants aux attentes du PJGN ont du mal à se projeter dans une fonction d'officier au-delà de leur rôle d'expert.

3 - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

31 - Généralités

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du mardi 26 avril 2022 au jeudi 12 mai 2022 à Melun et les épreuves sportives le vendredi 13 mai 2022 au gymnase de l'EONG à Melun pour la partie épreuves de puissance et sur le site du CNSD à Fontainebleau pour les épreuves de course, d'endurance et de natation.

Elles comportaient :

Une épreuve d'aptitude générale (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation - coefficient 05 - note éliminatoire < 8/20) ;

Cinq épreuves sportives (coefficient 1 - note éliminatoire : moyenne < 7/20) :

- Une course de demi-fond (3 000 m) ;
- Une course de sprint (50 m) ;
- Une épreuve de natation (50m) ;
- Une épreuve de tractions/suspension à une barre ;
- Une épreuve d'abdominaux.

63 (60 ont passé toutes les épreuves) des 84 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours.

32 - Appréciations par épreuve

321 - Épreuve d'aptitude générale

La moyenne générale est de **10,58/20 (11,10 en 2021)**.

35 candidats ont obtenu une note éliminatoire (35 en 2021).

Remarques sur le fond :

Comme chaque année nous avons reçu quelques candidats de grande qualité avec des parcours académiques et parfois professionnels de haut niveau. Leur présence au concours est motivée essentiellement par une recherche de sens qui honore la maison. Pour autant le niveau global des candidats est très disparate.

Pour un certain nombre de candidats, les connaissances générales de l'Institution sont peu maîtrisées. Un nombre non négligeable d'entre eux se projette uniquement dans des fonctions de spécialistes correspondant davantage à un profil d'officier commissionné.

Le concours OGT vise historiquement à recruter des officiers de gendarmerie ayant des compétences techniques pour disposer des ressources nécessaires au profit des dominantes de temps d'environnement ; criminalistique, télécom informatique etc ...

322 - Entretien avec un psychologue

Remarques sur le fond

Beaucoup de candidats ont effectué des doubles candidatures (OGS). Nous notons une certaine méconnaissance chez un grand nombre de candidats des différences entre les deux concours. Ils peinent aussi à se projeter dans l'emploi.

323 - Épreuves sportives

La moyenne générale est de 10,78/20 (11,47/20 en 2021). 07 candidats ont obtenu une note éliminatoire (10 en 2021).

Les candidats ont des niveaux sportifs disparates mais le barème des grandes écoles militaires mis en place pour cette année est cohérent et semble juste.

Seuls 7 candidats, très faibles sur l'ensemble de toutes les épreuves, ont été éliminés par la note de sport.